

CHARTE DU CYCLO ADHERENT À LA PCCT

Préambule :

Cette charte a pour but de rappeler à tous nos adhérents les quelques règles, conseils et obligations afin d'être en phase avec la philosophie de notre club.

Nous vous demandons donc de la lire, la signer, et de la respecter pour le bien de tous.

Elle se compose de plusieurs points :

Tenue :

Nous vous demandons de porter le maillot du club le plus souvent possible, lors de nos sorties de groupe hebdomadaires au départ de la Place Carnot.

Il est obligatoire de porter celui-ci lors de votre participation aux randonnées ou autres cyclosportives auxquelles vous participez, sauf en cas de tenue imposée par l'organisateur de la cyclosportive.

Le port du maillot du club est obligatoire bien sûr pour toutes nos organisations.

Comportement :

Nous vous demandons d'adopter un esprit de camaraderie entre vous, et de respecter l'ensemble des bénévoles du club qui s'investissent pour assurer le bon fonctionnement de celui-ci autant que cela est possible.

Lors des sorties, quel que soit le groupe avec lequel vous roulez, il est impératif d'attendre au sommet des bosses les cyclistes retardés, sauf demande exprès de ceux-ci.

Il en est de même en cas d'incident mécanique (crevaison, saut de chaîne, etc...)

Il ne faut jamais laisser rentrer seul un de vos compagnons de route notamment en cas de problème mécanique ou physique, sauf demande de sa part.

Respectez l'allure du groupe dans lequel vous vous êtes incorporé.

Si vous venez au rendez-vous place Carnot, ce n'est pas pour partir seul, ni pour créer un autre groupe de niveau intermédiaire.

Il y a actuellement 3 niveaux existants (G1, G2 et G3 en VAE), cela est amplement suffisant, vous devez trouver votre bonheur dans ceux-ci, sinon il est inutile de venir au lieu de départ et de fausser ensuite le déroulement de la sortie.

Recommandations :

Avant chaque départ, bien choisir son groupe en fonction de son niveau ou de sa forme actuelle, afin de ne pas perturber la sortie de vos compagnons obligés de vous attendre à la première difficulté venue.

Afin d'être tenu informé des dernières modifications, nouvelles ou tout simplement pour échanger vos informations, nous vous recommandons, si ce n'est pas déjà le cas, de vous faire enregistrer sur le groupe WhatsApp du club, après avoir téléchargé l'application.

Être membre d'un club, c'est aussi participer aux manifestations organisées par celui-ci. Il est donc souhaitable que le plus grand nombre d'adhérents soient présents pour celles-ci

Obligations :

En plus du port du maillot indiqué plus haut, nous vous rappelons **l'obligation** de respecter le code de la route et de porter un casque pendant vos sorties.

Il serait aussi souhaitable que le plus grand nombre des adhérents de la PCCT participent aux manifestations du club, soit en tant que coureur ou en tant que bénévole.

Ces manifestations comprennent nos randonnées ainsi que les différents stands que le club est amené à tenir (Paris-Roubaix, Forum des Associations, etc ...).

Le Président
F. PLOUY

DURA LEX, SED LEX !
(La loi est dure, mais c'est la loi)